

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 25 novembre 2021
Convocation faite
Le 10 novembre 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 17 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi dix-sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérard GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUD (pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Gérard DELATTE), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Eric VISCARDY (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M^{me} Dominique FLORES), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS, MM. Jean-Pol DEVRESSE (pouvoir à M^{me} Sandrine GUMEZ), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET :

2021-11-196 Décision Modificative n° 1 sur le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour 2021

Vu sa délibération n° 2021-04-088 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Annexe GEMAPI pour 2021,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits entre les sections et les comptes,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la Décision Modificative n° 1 sur le Budget Annexe GEMAPI pour 2021 de la Communauté, présentée comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	Rappel BP	DM 1	Intitulé	Rappel BP	DM 1
Chapitre 011 : Charges à caractère général					
c/6281 : Cotisations	26 400,00	-9 000,00			
c/6288 : Autres services extérieurs (équilibre)	204 111,28	-80 700,00			
Sous Total	230 511,28	-89 700,00			
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles					
c/678 : Autres charges exceptionnelles (indemnisation Eiffage)	0,00	10 000,00			
Sous Total	0,00	10 000,00			
023 : Virement à la section d'investissement	5 600,00	79 700,00			
TOTAL		0,00			

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	Rappel BP	DM 1	Intitulé	Rappel BP	DM 1
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			021 : Virement de la section de fonctionnement	5 600,00	79 700,00
c/2031 : Frais d'études	201 361,80	13 700,00			
Sous Total	201 361,80	13 700,00			
Chapitre 23 : Immobilisations en cours					
c/ 2315 : Installations, matériel et outillage techniques	369 274,12	59 000,00			
c/2317 : Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	7 000,00			
Sous Total	369 274,12	66 000,00			
TOTAL		79 700,00	TOTAL		79 700,00

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

